Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro TBORGO, veuillez visiter :
bacprotborgo.fr/annales-sujets-et-corriges

Épreuve E2 - E21 : Analyse technique d’un ouvrage / Épreuve E2 - E22 : Préparation et organisation de travaux

Session 2022 • Code sujet : **2206-TBO T 1** • Durée : **Non indiquée dans le dossier fourni**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Inventaire et vérification de la complétude du dossier (1 question) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprotborgo.fr/assets/annales/bac-pro-tborgo/E2 - Technologie (sujet de synthèse 1)/2022/Bac Pro TBORGO - E2 - Technologie (sujet de synthèse 1) - Session 2022 - 18-Sujet.pdf

1. Inventaire et vérification de la complétude du dossier

Le dossier rassemble les documents de référence d'un projet de construction de 41 logements séniors et d'un espace petite enfance à Lestrem. Il comprend une présentation du projet, des plans et coupes, ainsi qu'un extrait du CCTP pour l'analyse technique de l'ouvrage et la préparation des travaux.

Question 1. Vérifier que le dossier est complet en contrôlant la présence des documents répertoriés dans le tableau DB1 à DB14 et en tenant compte des supports papier et numérisés.

Le tableau DB1 de la page 2 indique les supports prévus pour chacun des documents. La vérification consiste à confirmer chaque croix dans la colonne correspondante, sans attendre de version papier ou numérique lorsqu'elle n'est pas indiquée. DB11 et DB12 sont regroupés sur une seule ligne. Les documents DB5, DB13 et DB14 sont uniquement numérisés ; DB6 à DB8 sont disponibles sur les deux supports.

Repères	Support papier	Support numérisé
DB1 à DB4	Présent	Non prévu
DB5	Non prévu	Présent
DB6 à DB8	Présent	Présent
DB9 à DB12	Présent	Non prévu
DB13 et DB14	Non prévu	Présent

Les croix de l'inventaire sont ainsi toutes prises en compte : le dossier est complet si chaque document est disponible sur le ou les supports indiqués.

Vérification des supports indiqués dans l'inventaire

DOCUMENTS DOSSIER DE BASE			
Repère	Désignation	Support Papier	Support Numérisé
DB1	PRÉSENTATION PROJET	X	
DB2	FAÇADES	X	
DB3	PIGNONS	X	
DB4	PLAN MASSE	X	
DB5	PLAN D'IMPLANTATION DES PIEUX		X
DB6	PLAN DE FONDATIONS	X	X
DB7	PLAN R.D.C	X	X
DB8	PLAN R+1	X	X
DB9	COUPES A-A et B-B	X	
DB10	COUPE C-C	X	
DB11 et DB12	EXTRAIT DU CCTP	X	X
DB13	MAQUETTE NUMÉRIQUE		X
DB 14	MAQUETTE NUMERIQUE STRUCTURE R+1		X

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dossier complet selon l'inventaire DB1 à DB14 : DB1 à DB4 et DB9 à DB12 sur papier, DB5 et DB13 à DB14 en numérique, DB6 à DB8 sur les deux supports.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2022)

Bilan de l'épreuve : Ce dossier de base du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre est associé à la session 2022, code 2206-TBO T 1. La durée et le coefficient ne sont pas indiqués. Il présente un projet de 41 logements séniors et d'un espace petite enfance à Lestrem, avec les documents utiles à l'analyse technique de l'ouvrage et à la préparation des travaux.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le projet associe une résidence en R+3 et une crèche de plain-pied accolée, désolidarisée par un joint de rupture.
- La structure porteuse en béton armé repose sur des fondations profondes comprenant des pieux et des longrines.
- Le CCTP prévoit la mise en œuvre des remblais par couches successives de 30 cm avec compactage.
- Le CCTP limite la hauteur des marches à 17 cm et fixe un giron minimal de 28 cm.

Points de vigilance & attentes du jury

- Comparer le dossier disponible à la liste DB1 à DB14 et vérifier les supports papier et numérisés indiqués.
- Croiser les plans de fondations, les plans de niveaux, les façades et les coupes avant toute interprétation.
- Distinguer les prescriptions du CCTP des indications graphiques portées sur les plans.
- Ne pas attribuer de durée, de coefficient ni de barème, car ces données ne figurent pas dans le dossier fourni.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment vérifier les dimensions des marches d'escalier prévues dans le CCTP ?

Comparer les dimensions relevées sur les plans aux prescriptions du CCTP : la hauteur d'une marche doit être limitée à 17 cm et le giron doit mesurer au minimum 28 cm.

Q : Quelles prescriptions le CCTP donne-t-il pour le joint de dilatation ?

Le CCTP prévoit un joint de 2 ou 4 cm selon les calculs du BET. Il doit rester libre de tout point dur et recevoir le traitement de façade spécifié, notamment un couvre-joint ou une finition adaptée.

Q : Le dossier fourni précise-t-il la durée et le barème de l'épreuve ?

Non. Les pages fournies constituent le dossier de base du projet. Elles indiquent une durée de travaux de neuf mois, mais ne donnent ni la durée de l'épreuve, ni son coefficient, ni un barème de notation.

Q : Sur quels documents s'appuyer pour justifier une analyse technique ?

S'appuyer sur les plans, les coupes et les prescriptions du CCTP pertinents pour la tâche. Citer les données utilisées et vérifier leur cohérence avec les indications du BET et du maître d'œuvre.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprotborgo.fr/assets/annales/bac-pro-tborgo/E2 - Technologie (sujet de synthèse 1)/2022/Bac Pro TBORGO - E2 - Technologie (sujet de synthèse 1) - Session 2022 - 18-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro TBORGO : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.